



Lycées Professionnels toujours en colère !

12 février toutes et tous en grève !

Non aux suppressions de sections, non à la diminution des moyens, non à la dégradation des conditions de travail !

DGH : toujours moins ! Dans de nombreux Lycées, nous constatons que les DGH (dont le vote est en cours dans les CA) sont encore insuffisantes. Elles sont, de plus, octroyées sans aucune transparence des critères d'attribution. Pour beaucoup d'établissements cela signifie une dégradation supplémentaire des conditions de travail et d'étude. Or en Lycées Professionnels chacun peut mesurer les dégâts de la réforme Bac pro 3 ans qui a induit décrochage et échec des élèves (voir les résultats au Bac 2012) et des conditions d'enseignement dégradées. Dans certains établissements, les CA ont déjà rejeté la DGH.

Nouvelles menaces : régionalisation de la formation professionnelle et promotion de l'apprentissage

Le projet de loi d'orientation sur l'école s'inscrit dans l'Acte III de la décentralisation avec le pilotage par les régions des cartes de formation professionnelle.

Prochainement, donc, le Conseil Régional aurait la **responsabilité** de la carte des formations qui englobe la formation initiale, l'apprentissage et la formation continue.

La formation professionnelle serait tributaire des bassins d'emploi, ce qui justifierait les ouvertures et les fermetures de sections dans la voie initiale sous statut scolaire, et la priorité donnée à l'apprentissage !

Parallèlement, on assiste à la fermeture des 3^oprépa pro, destinées à disparaître dans la loi à l'horizon 2015. Or, ces classes font le plein, elles ont des réussites, elles permettent à des élèves en perdition au collège de se remotiver. A l'encontre du décrochage scolaire, elles conduisent les élèves à avoir un véritable projet professionnel et à aller vers une orientation choisie. Dans le même temps, la loi prévoit pour les jeunes à partir de 15 ans la possibilité, après la 3^e de partir en alternance dans les CFA (c'est le retour de l'apprentissage junior... !).

Chacun peut mesurer les menaces graves qui pèsent sur l'enseignement professionnel et sur le statut des personnels !

Parce que nous défendons le droit à l'éducation pour tous, nous devons défendre l'ambition initiale du lycée professionnel : assurer une formation professionnelle initiale de qualité sous la responsabilité de l'éducation nationale, et dans l'indépendance des lobbies patronaux, des chambres de commerce locales. Un

service public de formation professionnelle qui accueille tous les publics et qui ne soit pas discriminatoire.

Le combat des enseignants de LP contre le transfert aux régions du pilotage des cartes de formation professionnelle rejoint celui des personnels de CIO contre le transfert aux régions du service public d'orientation de l'éducation nationale, et, dans le 1^{er} degré celui des professeurs des écoles contre le transfert aux collectivités locales de missions incombant à l'école.

Ne laissons pas faire !

- > Pour l'abandon du projet de loi d'orientation sur l'école,
- > Pour l'arrêt des fermetures et des fusions de CIO et le maintien du réseau au sein de l'Éducation nationale
- > Pour la remise à plat de la réforme Bac pro 3 ans
- > Pour le maintien des 3^{es} prépa pro en LP
- > Pour le maintien de la formation professionnelle sous statut scolaire au sein de l'Éducation nationale !

Dans toutes les écoles, dans tous les collèges, dans tous les lycées un même droit à l'éducation !

**MANIFESTATION A 10H place de la Liberté à
Toulon**